

Conférence de presse annuelle

Lundi 10 janvier 2011



Seul le discours prononcé fait foi.

Environnement global: relever les défis dans un esprit d'ouverture

Gerold Bührer, président

Mesdames, Messieurs,

Contexte mondial : la crise de l'endettement, facteur d'insécurité

Les conséquences politiques et économiques de la crise économique et financière n'appartiennent de loin pas au passé. Malheureusement, les tendances protectionnistes perdureront et continueront d'entraver les progrès en matière de libéralisation multilatérale du commerce. La dangereuse spirale de l'interventionnisme et de l'endettement se poursuit. À quelques exceptions près, les pays occidentaux hautement endettés n'ont pas pris suffisamment de mesures de consolidation attaquant le problème à la racine. L'assouplissement massif de la politique monétaire – en particulier avec la deuxième phase d'assouplissement quantitatif de la politique monétaire des États-Unis (« quantitative easing » en anglais) – constitue un autre facteur d'incertitude.

Les mesures prises jusqu'ici par l'UE et le FMI, à savoir le plan de sauvetage de 750 milliards d'euros et la mise en place prévue d'un mécanisme durable pour épauler les États affaiblis et stabiliser l'euro, ne peuvent résoudre le problème de fond de manière satisfaisante. Aussi longtemps que les divergences aujourd'hui béantes en matière de compétitivité n'auront pas diminué, respectivement qu'aucune solution institutionnelle ne pourra être mise en œuvre pour un assainissement budgétaire convaincant, la capacité de survie de l'euro dans sa forme actuelle restera en question. Passer à une union marquée par de coûteux transferts ou – comme cela est souvent exigé – à une union fiscale fédérale est peu susceptible de conduire à une solution durable. Cela affaiblirait tout au plus la compétitivité des pays contributeurs et de l'Europe dans son ensemble. Un tel concept susciterait en outre des problèmes d'acceptation croissants au niveau interne.

L'élaboration d'une solution à même de restaurer la confiance est dans l'intérêt de la Suisse. Au vu des pressions à la restructuration pesant déjà sur l'Europe occidentale, il est d'autant plus important de viser un apaisement de la politique monétaire, faute de quoi l'affaiblissement des exportations suisses pourrait prendre des proportions critiques.

Défis de la Suisse : pression politique accrue et appréciation du franc

Au vu des changements politiques et économiques mondiaux, la Suisse doit relever plusieurs défis centraux pour maintenir et renforcer sa compétitivité :

- 1 En tant qu'« élève modèle », la Suisse continuera de subir une pression politique croissante.
- 2 La crise de l'endettement en Occident pèse de plus en plus sur la stabilité politique et sociale.
- 3 Les fortes fluctuations sur les marchés de devises et la pression à la hausse latente sur le franc suisse devraient perdurer.
- 4 Les restrictions en matière de politique du crédit, les mesures prises par la Chine pour combattre l'inflation et les problèmes structurels des États-Unis et de l'Europe ralentissent la croissance.
- 5 La politique monétaire ultra-expansionniste accroît le risque de formation de bulles sur les marchés d'actifs et de devises et pourrait entraîner l'introduction de contrôles des mouvements de capitaux.

Questions centrales de politique économique pour consolider la place économique suisse

La bonne santé suisse de ces dernières années s'appuie sur la concurrence, l'accès aux marchés étrangers, la flexibilité du marché de l'emploi associée à un partenariat social efficace et une responsabilité fortement décentralisée au niveau de la politique financière. La tendance à l'interventionnisme et à la surréglementation s'est toutefois également développée en Suisse. Compte tenu des défis majeurs à relever, la politique économique doit néanmoins privilégier rigoureusement les moteurs de la croissance à long terme. Dans cette optique, il importe d'intensifier fermement, aussi dans notre pays, les efforts vers une ouverture supplémentaire des marchés et la concurrence (prix unique du livre, marché agricole, marché postal). Les réflexes de rejet, le cloisonnement des marchés et les programmes de stimulation à court terme, avec une augmentation des dettes et des impôts, ne sont pas des recettes prometteuses. La discipline budgétaire et une capacité d'innovation élevée sont plus décisives que jamais si on considère la hausse du cours du franc. Les sept thèmes de politique de croissance ci-après sont prioritaires pour l'économie suisse :

1 Politique économique extérieure

La poursuite et le développement ciblé, dans l'intérêt réciproque, des relations bilatérales avec l'UE sont toujours au premier plan de même que la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays extra-européens. En ce qui concerne les adaptations institutionnelles en lien avec la voie bilatérale et le dialogue fiscal avec l'UE, il convient de tenir compte de la souveraineté et du système de démocratie directe. En dépit des pressions exercées ponctuellement, il n'y a pas d'alternative à la voie bilatérale.

2 Politique financière et fiscale

En matière de politique des dépenses, le respect du frein à l'endettement et l'extension de cet instrument éprouvé aux assurances sociales restent prioritaires. Du côté des mesures autonomes, il convient de renforcer l'attrait de la fiscalité des entreprises et de réduire le nombre de points sur lesquels l'UE peut nous attaquer sans fondement. Afin de garantir la protection de la sphère privée, il importe d'accélérer les travaux en vue de la conclusion d'accords sur un impôt libérateur. Compte tenu de nos intérêts dans le cadre du Fonds monétaire (FMI), il faut cesser de bloquer le relèvement de la ligne de crédit de cette institution.

3 Infrastructures, énergie

En comparaison internationale, la politique énergétique et climatique de la Suisse est couronnée de succès et garantit une grande autonomie en matière d'approvisionnement électrique. Il convient de la poursuivre de manière ciblée. Au vu de l'évolution de la demande en Europe occidentale, qui devrait excéder l'offre à moyen terme, un degré d'autonomie élevé est indispensable. Celui-ci doit être atteint au moyen d'une réduction supplémentaire de la consommation d'énergie, d'une amélioration de

l'efficacité énergétique, du développement des énergies alternatives et de la garantie du remplacement des centrales nucléaires arrivant en fin de vie dans l'intérêt de la sécurité de l'approvisionnement. Pour ce qui concerne l'ouverture du marché, il existe toujours un besoin de rattrapage, surtout du côté de La Poste et des CFF (réforme du prix du sillon, accès au réseau) dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie. Il importe aussi de prendre une deuxième série de mesures pour ouvrir définitivement à la concurrence le segment des lettres (plus de 70 % des lettres pèsent moins de 50 g).

4 Innovation

Les sciences naturelles sont à promouvoir à tous les niveaux. Pour conserver la position de pointe de la Suisse en matière d'innovation, il faut accorder des moyens suffisants à ce secteur (éviter son éviction) et réaliser des réformes en vue d'intensifier la concurrence et d'accroître l'autonomie des hautes écoles (accès sélectif aux études de master). Il convient aussi de faciliter le recrutement de personnel de pointe originaire d'États tiers non membres de l'UE ou de l'AELE, en particulier dans le domaine de la recherche. La marge de manœuvre de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) doit être étendue dans l'intérêt d'une gestion flexible et entrepreneuriale.

5 Réglementation des marchés financiers

La Suisse endosse un rôle de pionnier avec l'étude sur les mesures permettant d'éviter la problématique du « too big to fail » adoptée à l'unanimité par la Commission d'experts nommée par le Conseil fédéral. *economiesuisse* s'engagera afin que le projet passe aussi la rampe sous cette forme au Parlement. Du côté de la réglementation des marchés financiers, il convient avant tout d'éviter une réglementation excessive dans le domaine des risques non systémiques qui affaiblirait la compétitivité. Les instruments macro-prudentiels envisagés du côté de la Banque nationale ne doivent en principe être utilisés qu'à titre subsidiaire. Il s'agit en outre d'éviter des conflits avec l'objectif de l'indépendance de la Banque nationale suisse et le domaine de tâches de la FINMA. Pour des raisons de politique économique, l'accent de la politique monétaire doit être placé sur les instruments conventionnels.

Les deux derniers thèmes

6 Droit de la société anonyme

7 Économie verte

seront traités en détail par les orateurs suivants.

Controverses sur le droit de la société anonyme : éviter de coupler la question avec des propositions de nouveaux impôts

En ce qui concerne les controverses portant sur le droit de la société anonyme et la rémunération du personnel dirigeant, l'enjeu n'est pas seulement l'attrait de la place économique suisse, mais aussi la dimension sociale de l'acceptation d'un système d'économie de marché qui a fait ses preuves. Les milieux économiques ne peuvent ignorer cet aspect, cela ne fait aucun doute. Des discussions sur l'initiative « contre les rémunérations abusives » de Thomas Minder ont renforcé un peu plus cette prise de conscience. *economiesuisse* est également ouverte à des solutions ciblées et praticables dans le droit de la société anonyme. Cependant, il est clair que ces solutions ne seront dans l'intérêt de l'économie et de l'emploi que si une liberté d'entreprise et une flexibilité maximales sont préservées. Il faut éviter d'introduire des dispositions contraignantes restreignant excessivement les possibilités d'organisation des actionnaires. Cependant, ils doivent avoir la possibilité de tenir un vote lors d'une assemblée générale s'il y a un besoin clair. C'est ainsi que la Suisse restera parmi les pays les plus attractifs pour les entreprises internationales. La surréglementation a plus souvent qu'à son tour eu un impact négatif sur la création d'emploi et la prévoyance sociale générale.

Les sociétés cotées en Bourse sont importantes pour la croissance et la prospérité de la Suisse : 600 000 emplois dépendent directement et indirectement de ces entreprises. De plus, les sociétés cotées en Bourse sont à l'origine de 40 % du produit des impôts sur les entreprises. C'est pourquoi on ne saurait admettre, au-delà des questions de gouvernance d'entreprise comme le renforcement de la participation des actionnaires, que les grandes sociétés soient opposées aux petites dans la révision en cours du droit de la société anonyme.

Le fait est que l'on doit au droit de la société anonyme suisse, flexible en matière d'organisation, la présence en Suisse d'un nombre supérieur à la moyenne de sièges de groupes internationaux. L'ensemble de l'économie suisse en profite. Un droit de la société anonyme libéral est donc dans l'intérêt de la place économique suisse et de l'emploi.

On ne peut nier d'autre part qu'il y ait eu en Suisse aussi ça et là quelques excès en matière de rémunération. La nécessité d'une intervention n'est pas contestée. Mais quelques cas ponctuels ne doivent pas remettre en jeu un système couronné de succès. Or telle serait bien la conséquence d'une réforme qui, au-delà d'une augmentation de la participation et de la transparence, introduirait des prescriptions rigides couplées avec une imposition sans rapport avec cette question.

En conséquence, il faut rejeter une solution combinant des éléments de gouvernance d'entreprise et des instruments fiscaux, comme celle proposée par le Conseil fédéral et le Conseil des États. À cela s'ajoute que ces questions fiscales extrêmement complexes n'ont pas fait l'objet des traditionnelles consultations. Outre l'introduction d'un nouvel impôt de quelque 150 à 200 millions de francs qui pénaliserait l'ensemble des sociétés anonymes suisses – cotées et non cotées en Bourse –, ce modèle présente, sur le plan du droit fiscal, du droit des sociétés et au niveau économique, les principaux inconvénients suivants :

- Atteinte à la liberté contractuelle selon le droit du travail en raison d'un plafonnement arbitraire des rémunérations par l'État
- Atteinte aux principes constitutionnels de l'imposition (universalité, capacité économique)
- Suppression de la neutralité de la forme juridique (les coopératives ne sont pas prises en compte)
- Réglementation simple à contourner en déplaçant les activités à l'étranger
- Possibilité de contourner la réglementation en distribuant des dividendes, ce qui aurait des conséquences négatives sur les cotisations sociales

Le projet adopté par le Conseil des États déborde largement le cadre international : il ne satisfait pas le critère de la praticabilité sur des points importants et ne permettrait pas une alliance bourgeoise. Les votes contraignants, compliqués, prévus par le projet relatif aux rémunérations élevées, les nouvelles dispositions pénales et la participation de l'assemblée générale au débat sur des questions de détails sont particulièrement problématiques. Dans la mesure où un problème relève du droit de la société anonyme, il convient de lui trouver une solution dans ce cadre. C'est pourquoi nous considérons que le Conseil national doit traiter séparément le projet relatif au droit de la société anonyme et celui concernant les aspects fiscaux.

Dans l'intérêt national général, nous souhaitons continuer de garantir aux entreprises des conditions attrayantes dans le cadre du droit des sociétés. economiesuisse continue de s'engager pour une amélioration ciblée du droit suisse de la société anonyme. Nous disons oui à un accroissement de la transparence et à une participation appropriée des actionnaires. Ainsi, l'assemblée générale doit se prononcer exclusivement sur la rémunération des membres du conseil d'administration et, à titre optionnel, sur celle des membres de la direction. La transparence a déjà été fortement améliorée dans le droit de la société anonyme. economiesuisse continuera néanmoins de s'engager en faveur d'une révision convaincante tenant compte des attentes légitimes des actionnaires ainsi que de la flexibilité nécessaire aux entreprises et de l'intérêt de la place économique suisse. Nous ne soutiendrons ni l'initiative « contre les rémunérations abusives » ni un mauvais contre-projet.